



Allah, Exalté soit-Il, a dit : " Ô, fils d'Adam ! Tant que tu M'invoqueras et que tu espéreras en Moi, Je te pardonnerai, quoi que tu fasses et ne M'en soucierai pas. Ô, fils d'Adam ! Si tes péchés atteignaient le haut du ciel et qu'ensuite, tu Me demandais pardon, Je te pardonnerai..."

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Allah, Exalté soit-Il, a dit : " Ô, fils d'Adam ! Tant que tu M'invoqueras et que tu espéreras en Moi, Je te pardonnerai, quoi que tu fasses et ne M'en soucierai pas. Ô, fils d'Adam ! Si tes péchés atteignaient le haut du ciel et qu'ensuite tu Me demandais pardon, je te pardonnerai. Ô, fils d'Adam ! Si tu venais à Moi avec des péchés qui empliraient la terre et qu'ensuite tu Me rencontrais sans ne rien m'associer, Je viendrai à toi avec autant de pardon." »

[Bon] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Aḥmad - Rapporté par Ad-Dârimî]

Ce hadith nous montre l'ampleur de la miséricorde d'Allah et de Sa générosité. Il montre les causes par lesquelles l'individu gagne le pardon d'Allah : l'invocation et le fait d'implorer Son pardon. Aussi, il montre que l'acceptation de ces deux causes est conditionnée par le monothéisme. Ainsi, celui qui rencontre Allah en étant monothéiste, ses invocations et ses demandes de pardon lui profiteront. Par contre, si l'individu associe quoi [ou qui] que ce soit à Allah, ni ses invocations, ni rien d'autre ne lui seront utiles.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5456>

